



Viagimmo, premier réseau de franchise dédié au viager, vise 40 agences d'ici la fin de l'année

Viagimmo, réseau national d'agences immobilières spécialisées en viager, poursuit son expansion et vise l'ouverture de 10 nouvelles agences dans l'année. Déjà composé de 29 antennes couvrant des villes telles que Les Sables-d'Olonne, Nantes, Lyon, Saint-Malo, Cannes, Marseille, Amiens, Paris, Annecy, Toulouse ou encore Baie-Mahault en Guadeloupe, le réseau devrait compter 40 agences physiques fin 2024.

Une expansion soutenue et maîtrisée

Fondé aux Sables-d'Olonne par Sophie Richard, juriste spécialiste en Droit Immobilier et agent immobilier de profession, Viagimmo s'est très rapidement imposé comme un acteur majeur du marché immobilier spécialisé dans le viager, offrant également des services de vente à terme et de vente en nue-propriété. Après avoir ouvert sa première agence en 2012, Sophie Richard a décidé de se consacrer exclusivement au viager en 2015, constatant l'intérêt croissant pour ce type de transaction et l'importance de promouvoir ce dispositif, aussi bien auprès des vendeurs que des acquéreurs.

Avec une approche sélective afin d'assurer la qualité du service client, Sophie Richard choisit méticuleusement ses franchisés, leur offrant une formation approfondie au sein de l'agence pilote des Sables-d'Olonne et renforçant la maîtrise des experts viagéristes.

Viagimmo, en tant que réseau 100% viager, se distingue par son engagement envers la formation continue de ses membres. Des programmes évolutifs «Qualiopi» sont proposés, adaptés aux profils et au niveau de compétence des franchisés, allant de la formation initiale approfondie à des ateliers de simulation et à des cours en ligne.

« Choisir un réseau qui offre un accompagnement complet était un critère essentiel pour nous. La qualité des supports et des outils mis à la disposition des franchisés Viagimmo permet de gagner un temps considérable comparé au démarrage d'une activité indépendante. » observent Frank et Anne-Sophie Levy à la tête de l'agence Viagimmo Paris 15.

« Viagimmo propose une approche sécurisée et novatrice du viager, reposant sur le partage de savoir-faire et un accompagnement continu pour nos franchisés », ajoute Sophie Richard, fondatrice de Viagimmo.

Le viager un dispositif au service de l'intérêt général

« Le viager, en réponse aux défis d'une société vieillissante, offre une solution tant pour les seniors souhaitant sécuriser leur avenir que pour les acheteurs cherchant un investissement immobilier responsable. Ce dispositif mutualise ainsi les intérêts de chacun et répond aux problématiques actuelles. » poursuit Sophie Richard.

En effet, avec plus d'un tiers de la population française âgée de plus de 60 ans d'ici 2050, le maintien à domicile devient une priorité. Parallèlement, le viager apporte aux seniors des moyens financiers complémentaires pour vieillir confortablement chez eux, tout en permettant aux acheteurs d'accéder à la propriété sans contraintes financières majeures, alors que les taux de crédit contraignent de nombreux candidats à repousser leur projet.

Relations Presse Immobilier - Galivel & Associés

Doriane Fougères - Carol Galivel – 01 41 05 02 02 – 06 09 05 48 63
21-23, rue Klock – 92110 Clichy - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

« La situation économique que nous traversons a mis en lumière les difficultés grandissantes auxquelles doivent faire face les seniors dans leur quotidien. Parallèlement, avec le durcissement des conditions d'octroi des crédits, il est devenu de plus en plus difficile de devenir propriétaire d'un logement. Ce constat m'a fait prendre conscience des nombreux atouts du viager qui répond parfaitement aux besoins actuels de notre société. » souligne Lucie Marcos directrice des agences Viagimmo de Thonon-les-Bains et Annecy

**Viagimmo est présent à Franchise Expo
Du 16 au 18 mars 2024 – Porte de Versailles
Hall 1 – Stand n° S65**

À propos de VIAGIMMO

Viagimmo, 1^{er} Réseau de franchise spécialisé viager,, accompagne les professionnels souhaitant se spécialiser dans la transaction viagère, la vente à terme et la nue-propriété. Sa fondatrice, Sophie Richard, juriste spécialiste en Droit Immobilier, crée ensuite son agence immobilière en 2012 aux Sables-d'Olonne puis choisit de se spécialiser 100% viager en 2015.

Très rapidement, son chiffre d'affaires est multiplié par 3 : la conquête de ce marché tient ses promesses. Entrepreneure dans l'âme, elle transpose son modèle économique local à l'échelle nationale en 2017.

En constante progression en France, le viager est un dispositif de vente immobilière attractif à la fois pour les seniors désireux d'augmenter leurs revenus, tout en restant ou non à leur domicile ; et pour les personnes souhaitant réaliser un investissement immobilier (viager occupé) ou l'achat de leur résidence principale à moindre coût (viager libre).

Viagimmo propose également des transactions en vente à terme, alternative à la vente traditionnelle. Ce dispositif permet aux vendeurs trop jeunes pour vendre en viager, de percevoir une mensualité indexée non imposable, complétant leur revenu habituel.

Site Internet : <http://www.viagimmo.fr/>

Relations Presse Immobilier - Galivel & Associés

Doriane Fougères - Carol Galivel – 01 41 05 02 02 – 06 09 05 48 63

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>